

# CANDIDATURE

date butoir : 6 octobre 2017, 16 h 30



info@sainteannedesorel.ca

## Qui

— peut présenter —  
sa candidature ?

Est éligible au poste de maire ou de conseiller de la municipalité, toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et qui réside sur le territoire de la municipalité de façon continue ou non depuis au moins le 1<sup>er</sup> septembre 2016. La loi prévoit toutefois certains motifs d'inéligibilité à ces postes. Le président d'élection peut vous informer sur ces motifs.



## En

— bref ! —

- DOIT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE
- RÉSIDER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS AU MOINS LE 1<sup>ER</sup> SEPT. 2016
- PRODUIRE UNE DÉCLARATION ÉCRITE DE CANDIDATURE AVANT LE 6 OCTOBRE 2017 16 H 30

## Pour

— consultation —

- DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS  
[www.electionsqbec.qc.ca](http://www.electionsqbec.qc.ca)
- SITE DE LA MUNICIPALITÉ  
[www.sainteannedesorel.ca](http://www.sainteannedesorel.ca)

## Comment

— peut-on se présenter à un poste de membre du conseil ? —

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité à la fois, en produisant une déclaration écrite de candidature auprès du président d'élection.

Les formulaires requis pour soumettre sa candidature sont actuellement disponibles au bureau de ce dernier, à la mairie de Sainte-Anne-de-Sorel située au 1685 chemin du Chenal-du-Moine.

La déclaration de candidature devra, sous peine de rejet, être produite au bureau du président d'élection entre le 22 septembre et le 6 octobre 2017 selon l'horaire suivant :

du lundi au jeudi  
8 h 15 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30  
vendredi  
8 h 15 à 11 h 45

Exceptionnellement, le président d'élection sera présent

le vendredi 6 octobre,  
8 h 15 à 16 h 30 : SANS INTERRUPTION.

Veillez noter qu' **AUCUNE DÉCLARATION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS 16 H 30, LE 6 OCTOBRE.**

Afin d'éviter les désagréments qu'entraînerait le refus d'une déclaration incomplète ou invalide, le président d'élection vous invite fortement à faire vérifier et à déposer votre formulaire de candidature **AVANT L'HEURE FINALE.**

